

# LA RIPOSTE

Bulletin  
de liaison  
de l'ADDS-QM



Décembre 2018

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

## RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée.

**NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !**



## Sommaire

<b>Monsieur Lambert, la pauvreté n'est pas un choix</b> par Audrey-Ann, Judith, Monique, Renée, Simon et Véronique	P. 2
<b>La guignolée des médias</b> par Claude, Julie, Monique et Simon	P. 3
<b>Info-Loi</b> par Renée Dubeau	P. 4
<b>Présentation de Judith, stagiaire à l'ADDS</b> par Judith Forget	P. 5
<b>Promesses de la CAQ</b> par Simon Pouliot	P. 6
<b>Présentation d'Audrey-Ann, stagiaire à l'ADDS</b> par Audrey-Ann Otis	P. 7
<b>Témoignages de remerciement envers Christian</b> par Jean Cazes	P. 8, 9
<b>Nouvelles de la militance</b> par Véronique Salmon	P. 10, 11
<b>Calendrier</b>	P. 12



**ADDS-QM**  
301, Carillon  
Québec (Québec)  
G1K 5B3

525-4983



**FAX**  
529-9455

[www.addsqm.org](http://www.addsqm.org)



[info@addsqm.org](mailto:info@addsqm.org)



8h30  
à  
17h

**Lundi au vendredi**

# MONSIEUR LAMBERT, LA PAUVRETÉ N'EST PAS UN CHOIX

Par Audrey-Ann Otis, Judith Forget, Monique Toutant, Renée Dubeau, Simon Pouliot,  
et Véronique Salmon

En tant que personnes impliquées dans un groupe de défense collective des droits des personnes assistées sociales, il est de notre devoir de rétablir les faits et de rectifier certains propos tenus par François Lambert. Lors de son passage à l'émission *Tout le monde en parle* du 4 novembre dernier, il a démontré une méconnaissance de la réalité des personnes à l'aide sociale en présentant une vision teintée de préjugés.

Il a laissé sous-entendre que c'est la faute des personnes elles-mêmes si elles n'arrivent pas à boucler leur budget et à se sortir de la pauvreté. Qui peut encore croire que c'est possible de faire une épicerie pour un adulte et deux enfants (en espérant que ce ne sont pas des ados) à 75\$ par semaine? On rappelle que le barème de base à l'aide sociale est de 648\$ par mois pour combler tous les besoins de base, dont la plus grande part sert au logement.

Ce que monsieur Lambert semble avoir oublié de son enfance dans la « grande pauvreté », c'est que la pauvreté limite les choix que les personnes aimeraient faire. Privées d'espace pour un potager et élever des poules, les personnes assistées sociales vont dans les épiceries qui ne sont pas parmi les moins chères, mais celles à proximité parce qu'elles sont privées de transport. Afin de se nourrir, elles n'ont pas le choix de compléter leur épicerie par des denrées distribuées par les banques alimentaires, « formées de restes et seulement quand il en reste ».

La pauvreté, ce n'est pas génétique ni un trait familial. Ce qui est transmis dans une famille qui vit la pauvreté, c'est la privation des moyens financiers. Un budget restreint apporte moins de nourriture, moins de loisirs, moins d'activités culturelles, moins d'opportunités, donc moins de chance pour un enfant d'avoir un développement idéal.

Monsieur Lambert ne fait que porter la responsabilité de la sortie de la pauvreté sur l'individu, or c'est aussi une responsabilité collective. L'État a un rôle primordial pour l'égalité des chances, pour l'amélioration des conditions de vie de toutes et tous, dans le respect du rythme et des capacités des personnes, sans se limiter qu'à de l'aide financière.

Nous tenons à souligner que les commentaires de Guy A. Lepage, Dany Turcotte et les réactions spontanées d'Émile Proulx Cloutier, qui s'opposaient aux idées préconçues de monsieur Lambert, témoignent qu'un travail de sensibilisation de la réalité des personnes assistées sociales fait son chemin dans la conscience collective.

## LA GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

Par Claude Garneau,  
Julie Gros-Jean,  
Monique Toutant et Simon  
Pouliot



En allant sur le site de la guignolée des médias, les premières observations que l'on peut faire sont les nombreuses statistiques, notamment que : «chaque année, la moitié des comptoirs d'aide alimentaire manquent de denrées», ou encore que : «10% des familles vivent sous le seuil de la pauvreté». En tant que groupe de défense collective des droits qui travaille avec des personnes en situation de pauvreté, nous sommes heureux de voir que la guignolée des médias fait le même constat que nous. C'est un pas dans la bonne direction.

Par contre, la pauvreté est présente toute l'année et les personnes à faibles revenus ont besoin de manger tous les jours. Donc, sensibiliser la population à cette problématique pendant le temps des fêtes c'est une chose, mais ce n'est pas suffisant. C'est un sujet qui n'apparaît pas assez souvent dans les médias et quand on en parle, c'est seulement en décembre. Selon le Collectif pour un Québec sans Pauvreté, seulement 1.36 % de l'espace médiatique en 2012 a été utilisé pour discuter de cette problématique. Pourtant, les porte-parole qui soutiennent la Guignolée des médias paraissent à la radio, à la télé, sur internet, et ce, toute l'année. Les grandes stations d'information diffusent des nouvelles plusieurs fois par jour, et le thème de la pauvreté n'y apparaît pas. Un exemple concret, le 17 octobre dernier à Québec, une coalition de groupes communautaires se sont mobilisés et ont manifesté pour souligner la Journée internationale de l'élimination de la pauvreté. Aucun grand média n'était présent. Où étaient-ils? Les médias seront présents le 6 décembre pour couvrir la collecte de denrées, et c'est correct. Mais où sont-ils les 364 autres jours?

Pourtant, du contenu sur la pauvreté il en existe ! Pour preuve, les statistiques qui apparaissent sur le site web de la guignolée proviennent du bilan FAIM. Dans celui-ci, on dénote une augmentation de 33% de la fréquentation dans les banques alimentaires depuis 10 ans (dont 4.9% depuis 2016). On constate aussi que 57.7 % des personnes qui fréquentent les banques alimentaires sont des personnes assistées sociales, 11.2 % sont des personnes salariées et 8.2% reçoivent une pension de vieillesse. Mais surtout, la moitié des banques alimentaires manquent de denrées pendant l'année : elles ne fournissent pas. Pour y arriver, elles utilisent des stratégies priorisant les familles au détriment des personnes seules ou carrément en refusant des personnes à l'entrée. Mais pourquoi les médias n'en parlent-ils pas durant l'année ?

Mentionnons que les banques alimentaires ne sont toutefois pas une solution à la pauvreté, ce ne sont que des aides de derniers recours qui ne sont pas censées être vidées de tout leur stock. Le fait est que, tant que les médias ne parleront pas sérieusement de la pauvreté tout au long de l'année, la population ne pourra pas prendre conscience de cet enjeu. Tant que les médias n'expliqueront pas à la population que ce sont les gouvernements qui peuvent agir en adoptant des mesures plus adéquates et sensibles, la pauvreté persistera. Les personnes à faible revenu ont droit à un revenu qui leur permet de subvenir à leurs besoins, sans devoir quémander. Affirmons-le « une fois pour toutes », avec les médias.

## DES AMÉLIORATIONS À VENIR, OUI OU NON !

### INFO-LOI



Par  
Renée  
Dubeau



Le 11 juillet 2018, un projet de règlement modifiant le règlement de la loi d'aide aux personnes et aux familles a été déposé par le gouvernement précédent. Nous pouvions y lire que ce projet de règlement « pourra être édicté par le gouvernement à l'expiration d'un délai de 45 jours », après sa publication. Mais depuis, il y a eu des élections ... la venue d'un nouveau gouvernement et l'arrivée d'un nouveau ministre responsable : Jean Boulet. Ces changements nous laissent dans l'incertitude de voir ces modifications entrées en vigueur en janvier 2019, comme prévu initialement. Donc, parce que le nouveau ministre Boulet n'a toujours pas procédé à l'adoption finale, c'est sous toute réserve que nous devons espérer ces changements et surtout ces bénéfices.

Le projet devait actualiser la Loi instaurant un revenu de base pour les personnes au programme solidarité sociale, avec des contraintes sévères à l'emploi depuis les 66 des 72 derniers mois. Il prévoyait une augmentation de 70\$ par mois pour les personnes seules. Par contre, pour les couples elle n'était que de 43\$. Ce chiffre n'est pas une erreur, et comme vous je me dis que c'est illogique. Mais c'est la logique comptable, se référant à la mesure du panier de consommation. Pour les autres, les personnes admises au programme solidarité sociale depuis moins de 66 mois, le projet de règlement prévoyait une augmentation moins importante, de 15\$ par mois.

Il était aussi annoncé une mesure intéressante pour l'ensemble des prestataires. La possibilité d'avoir des ressources, des dons de 100\$ par mois, sans se voir pénaliser ou voler par le ministère. Nous espérons dans cette nouvelle règle, car aujourd'hui nous sommes témoins de plusieurs dettes établies sur le seul fait que les prestataires ont reçu des cadeaux avec un caractère répétitif et récurrent.

Une autre mesure intéressante était annoncée. Cette mesure permettrait à ceux et celles qui ont des gains de travail d'améliorer leur sort par la modification des montants de gains permis. Ces montants passeraient de 200 à 300\$ par mois, un 100\$ de plus avant de voir diminuer son chèque.

D'autres mesures positives se trouvaient dans ces modifications réglementaires, telles qu'un nouveau calcul de contribution parentale, ou l'augmentation des montants accordés aux parents pour l'entrée scolaire, etc.

Bien que rien ne laisse entrevoir que l'adoption se fera avant les fêtes, les barèmes seront tout de même indexés, car ceci est inscrit dans la loi et cette fois-là le ministre ne peut rien y changer. Au moment d'écrire cette info-loi, le taux n'est pas encore connu, il sera rendu disponible sous peu.

Même si ces mesures sont positives, elles laissent de grandes injustices. Si le ministre omettait ou décidait de ne pas aller de l'avant avec ces changements, soyez assuré que la mobilisation s'organiserait rapidement.



## PRÉSENTATION DE JUDITH, STAGIAIRE À L'ADDS

Par Judith Forget

Bonjour à tous et à toutes membres de l'ADDSQM. La base pour créer un lien avec vous tous est de me présenter, ce qu'il m'est permis de faire par l'entremise de la Riposte. Je m'appelle Judith Forget et je commence mon premier stage dans le cadre de mon domaine d'étude. J'étudie présentement en techniques de travail social au cégep de Sainte-Foy et j'entame ma 3<sup>e</sup> et dernière année parmi vous. Je serai parmi vous de septembre 2018 à mai 2019.

Les premières journées de mon stage ont tout de même été très chargées, mais cela m'a permis de comprendre le fonctionnement de l'ADDSQM et me donner une orientation sur les activités qui auront lieu pendant l'année 2018-2019. Plein de beaux projets commencent à l'ADDSQM. D'ailleurs, je supporte une recherche sur le nouveau programme Objectif emploi, ce qui s'annonce intéressant. De plus, la Loi de l'aide sociale est complexe dans tous ses petits détails. Chaque jour, je développe une plus grande connaissance de cette Loi ainsi que les failles dont elle compose. L'ADDSQM a des valeurs égalitaire et solidaire, celles-ci sont conjointement liées avec les miennes.



Maintenant que vous connaissez un petit côté de moi, il me fera un plaisir de parler plus avec vous lors de nos rencontres.

## JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

### Décembre

Jean Côté  
Jean-Yves Desgagnés  
Lise Dorion  
Sylvie Filioux  
Annette Guimont  
Julie Gros-Jean  
Denis Houde



Nathalie Huard  
Éric Lapointe  
Serge Malenfant  
Claire Noffatt  
Mélanie Pichette  
Gaétane Pouliot



## PROMESSES DE LA CAQ

Par Simon Pouliot

Les dernières élections ont été particulièrement électrisantes pour plusieurs raisons. Pour la première fois depuis longtemps, plus de deux parties étaient réellement considérées par la population : les médias et la classe politique. Ceci est dû en grande partie à une « écoeurite aiguë » de la population, après 15 années de saccage libéral empreintes de corruption et d'austérité. Par contre, le « vent de changement » qui a motivé nombre de personnes à voter pour un autre parti que le PLQ ou le PQ va-t-il réellement changer quelque chose? La CAQ, grande gagnante du sentiment d'indignation généralisé va-t-elle vraiment changer le Québec et, on l'espère, améliorer le sort des personnes assistées sociales?

La CAQ n'a pas mise de l'avant un programme particulièrement progressiste. On peut se rappeler la promesse de dégager 1.2 milliard de dollars d'une fonction publique déjà réduite. Pour ce faire, notre premier ministre souhaite montrer la porte à 5000 fonctionnaires. Ces attaques à la fonction publique seront probablement ressenties, encore une fois, par les personnes qui ont besoin de services. Plus souvent qu'autrement, ces personnes sont les personnes qui se trouvent déjà en situation de vulnérabilité ce qui va empirer davantage leur situation. Une autre manière que la CAQ va essayer de réduire les dépenses gouvernementales est en facilitant la privatisation du secteur de la santé. Ceci peut avoir comme effet de créer un système à deux vitesses qui favorise encore les riches et appauvrit le système public. Les professionnels de la santé ne seront pas encouragés à travailler au public et le délaisseront probablement. Resteront ceux et celles qui ont le système public à cœur et ceux et celles qui ne réussissent pas à se faire engager au privé. Dans tous les cas, les effectifs seront réduits, les ressources matérielles de moins bonne qualité et les personnes qui utiliseront ce service seront servies plus lentement et moins bien. Qui sera obligé d'utiliser ce service? Les personnes en situation de pauvreté qui ne pourront pas s'offrir les services privés, détériorant davantage leur situation.

Pour ce qui est de l'aide sociale spécifiquement, le gouvernement de la CAQ n'a pratiquement pas fait mention d'aide de dernier recours dans sa campagne. Pour avoir des réponses et des engagements, le Front Commun des Personnes Assistées Sociales (FCPASQ) a dû envoyer une liste de question à laquelle la coalition a fini par répondre. Tout d'abord, en ce qui a trait au programme *Objectif Emploi*, la CAQ a dit qu'elle avait voté pour ce programme et est donc en faveur de sa mise en place. Toutefois, elle allait « examiner l'impact de cette loi ainsi que des améliorations à y apporter ». Ce sera donc à nous de démontrer les impacts négatifs de la loi et de proposer des « améliorations » à *Objectif Emploi*. Ensuite, quand l'on demande à la CAQ s'il serait en faveur de l'établissement d'un Revenu Social Universel Garanti (RSUG) comme défini par l'universalisation de programme revenu de base (loi 173) et donc de l'abolition des catégories à l'aide sociale, elle nous répond qu'elle est en faveur du revenu de base pour les personnes reconnues comme ayant une contrainte sévère. Pour ce qui est des grands dossiers qui touchent l'aide sociale actuelle, on peut donc dire que la CAQ ne fait pas vraiment différemment que le Parti Libéral du Québec.

Sur quelques autres dossiers aussi, la CAQ nous répond de manière évasive, mais potentiellement porteuse de changement. Par rapport à la vie maritale, on nous dit que la coalition n'est pas contre la directive telle qu'elle est, mais elle est « d'avis que les seuils de revenu des conjoints devraient être étudiés et, éventuellement, rehaussés. » Pour ce qui est des mesures limitant les séjours en dehors du pays à 7 jours, la coalition va « se pencher sur la question ». Pour les personnes qui auraient été victimes d'actes criminels et qui reçoivent des indemnités, la CAQ ne s'engage pas à conserver le chèque d'aide sociale comme il est, mais est ouvert à permettre aux personnes prestataires d'utiliser les sommes reçus pour payer des frais médicaux. Somme toute, rien de concluant. Il sera de notre devoir à l'ADDSQM et au FCPASQ d'exploiter les ouvertures possibles et de pousser pour que des réévaluations de programme soient faites.

La lumière au bout du tunnel! La CAQ s'est engagée à retirer le calcul de la pension alimentaire de l'aide sociale! Bonne nouvelle pour les familles qui ne verront plus leur aide alimentaire coupée. Reste à voir si la promesse va être tenue, et quand elle va entrer en vigueur. Encore une fois, nous allons rester vigilant.e.s et leur rappeler leur promesse. Seule la lutte paie !



## PRÉSENTATION D'AUDREY-ANN, STAGIAIRE À L'ADDS

Par Audrey-Ann Otis

Bonjour, bonsoir à vous chers.chères ami.e.s de l'ADDSQM,

Je me présente à vous aujourd'hui : Audrey-Ann Otis, étudiante en travail social à l'UQAR de Lévis et stagiaire au sein de l'ADDSQM pour l'année 2018-2019. J'aurai donc l'honneur de participer avec vous aux différents projets organisés en cours d'année dans l'objectif de défendre les droits sociaux des personnes assistées sociales!

Pourquoi j'ai choisi l'ADDSQM comme milieu de stage? Tout d'abord, je voulais connaître et comprendre les particularités propres à un groupe populaire de défense collective de droits. En effet, les valeurs de respect et d'égalité sont à la base de mes réflexions et de mes actions, je voulais absolument intégrer un organisme communautaire dont les valeurs correspondaient aux miennes. Je souhaitais aussi avoir beaucoup de plaisir et avoir le bonheur de faire connaissance avec les militantes et les militants qui œuvrent au sein de l'organisation!

L'histoire a commencé lorsque nous avons eu la chance de recevoir à l'UQAR Renée Dubeau (militante-salariée) et Monique Toutant (militante) qui sont venues nous présenter l'organisme. Elles avaient réussi avec brio à sensibiliser notre groupe à la réalité des personnes assistées sociales. Le témoignage de Monique m'avait profondément touché et j'avais tout de suite eu envie d'en savoir plus sur l'ADDSQM, d'en savoir plus sur ces personnes qui luttent pour l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Je me souviens d'être allée les voir après leur présentation, en les cherchant dans les couloirs pour leur dire que j'aimerais beaucoup faire mon stage avec leur groupe dans deux ans... Me voilà donc aujourd'hui, je n'ai pas décroché de mon idée! J'ai tenu ma parole et je suis fière d'intégrer un milieu militant, passionnant, dynamique et festif!

Cela fait donc environ deux mois que je participe aux projets et aux comités qui occupent l'espace-temps de l'ADDS-QM. J'ai déjà participé à plusieurs comités, je coordonne le projet Entendre et agir ensemble pour l'année 2018-2019 et je collabore à l'organisation d'activités sociales, d'actions collectives, de formations et de la session d'accueil qui avait lieu le 7 novembre dernier. Que de belles expériences pour me former à l'organisation communautaire avec des personnes passionnées qui ont un désir enflammé de justice sociale et de respect de la dignité humaine : je suis comblée! En effet, les militantes et les militants ont été très sympathiques dès les premiers jours et ils ont su accueillir les stagiaires comme si nous faisons déjà partie de l'équipe : les rapports égalitaires ça se ressent ici et le climat au 301 de Carillon est très motivant! L'équipe m'encadre tout en respectant mon autonomie, je me sens respectée et encouragée dans mes démarches : j'apprécie beaucoup la confiance qui m'est accordée!

Vraiment le contact humain, les valeurs et les apprentissages que je recherchais pour mon milieu de stage sont au rendez-vous : mission accomplie!

Merci à vous tous de m'accueillir aussi bien. Pour certains, j'ai eu le plaisir de vous rencontrer aux assemblées générales, au dépannage, à l'accueil, dans différents comités ou à la fête en l'honneur de Christian. Pour celles et ceux que je ne connais toujours pas : peut-être aurais-je la chance de faire votre connaissance à la fête de Noël du 12 décembre? Je l'espère bien!

Au plaisir chers.chères ami.e.s et longue vie aux groupes populaires et à la défense des droits sociaux!!





## Témoignages de remerciement envers Christian

Par Jean Cazes

Voici quelques témoignages recueillis auprès de ceux et celles, en particulier de l'équipe de Croissance Travail, qui ont côtoyé Christian dans les locaux des groupes du 301, rue de Carillon. Ceux-ci ont été immortalisés sur vidéo :

À mes yeux, t'es comme une étoile qui aide les plus pauvres.

Merci pour tous les conseils que tu m'as donnés. T'étais plus qu'un collègue : un ami.

Depuis que t'as pris ta retraite, je trouve les concours de Claude Bernatchez moins intéressants. Tu vas nous manquer...

J'aimais bien ça, quand t'arrivais et que tu nous faisais rire avec ton bol de céréales et tes sujets de discussion super le fun, comme la politique.



Ça fait un grand vide, depuis que t'es plus là. Mais au fond, t'es encore présent, dans notre tête et dans notre cœur. Merci pour toutes les connaissances que tu nous as partagées, ta sensibilité, ta curiosité et ta passion.



Je te remercie pour nous avoir fait si bien connaître la loi sur l'aide sociale. Je garde de bien beaux souvenirs de toi.

J'ai apprécié la précision de la loi que tu communiquais, son esprit, sa jurisprudence. Tu étais une référence pour des personnes que tu respectais.



Christian,  
Si un mot peut te qualifier c'est bien celui de « pragmatique »! Cette façon de faire était celle utilisée autrefois par les autorités en vue de régler définitivement des affaires importantes. Tous les problèmes qui t'ont été présentés étaient pour toi des "affaires importantes" que tu t'efforçais à "régler définitivement". Tu te donnais la peine d'y trouver des solutions. Ce fut un plaisir de travailler avec toi et je te souhaite une retraite des plus agréables.  
Patricia Claude



# NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

## Journée planification

Le **6 septembre**, nous avons fait la planification de la prochaine année (2018-2019). Nous étions **treize personnes**.



## Assemblée générale d'orientations

**Quatorze personnes** étaient présentes à l'assemblée générale d'orientations du **13 septembre**.

## Pique-nique *Engagez-vous*

Le **20 septembre**, nous avons participé au pique-nique de l'action communautaire autonome afin d'exiger au gouvernement une reconnaissance du travail des organismes, un meilleur financement et un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux. L'ADDS QM faisaient partie des panélistes lors de la conférence sur les impacts des coupes du gouvernement sur la population et les organismes. **Huit militant.e.s** de l'ADDS étaient présent.e.s



## Marche du FRAPRU

**Cinq personnes** de l'ADDS QM sont allées à la marche du FRAPRU pour le droit au logement, lors de la journée dont le thème était la pauvreté. C'était le **23 septembre** à Trois-Rivières.

Après un mois de marche, du parlement d'Ottawa au parlement de Québec, le FRAPRU est enfin arrivé à Québec le **29 septembre**. Nous étions **sept militant.e.s** présent.e.s à leur arrivée.



## Fête de départ à la retraite

Le **12 octobre dernier**, nous avons organisé une fête de départ de Christian Loupret. Après 20 ans d'implication à l'ADDS QM, Christian est parti à la retraite. Nous étions **60 personnes** à venir souligner le travail qu'il a accompli à l'ADDS.



### Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

Le **17 octobre**, nous avons organisé une marche ayant pour titre *Fini les promesses, on vous a à l'œil !* Cette marche était organisée dans le cadre de la journée pour l'élimination de la pauvreté, par le Collectif de lutte à la pauvreté de la région de Québec. Nous étions **douze** à marcher.



### Sortie de la rentrée

Chaque année l'ADDS organise une sortie de la rentrée, pour remercier les militant.e.s de leur implication dans l'organisme. Cette année nous sommes allé.e.s voir un film à la bibliothèque, ensuite nous sommes mangé ensemble à la pizzeria ! L'activité a eu lieu le **24 octobre** et nous étions **douze**.



### Atelier d'écriture

Le **14 novembre**, nous avons organisé un atelier d'écriture, afin de répondre aux commentaires tenus par monsieur François Lambert à l'émission *Tout le monde en parle*. Comme nous étions plusieurs à être indigné.e par ses propos, nous avons décidé d'écrire une lettre et de l'envoyer aux médias. La lettre a paru dans le journal *Métro* et dans le *Soleil*. Nous étions **six personnes** indignées. Voir la lettre à la page 2.



### 20e anniversaire de l'ADDS Rive-Sud

Le **22 novembre**, l'ADDS Rive-Sud soulignait leur 20 ans d'existence. Comme l'ADDS QM a participé activement à sa création, nous avons reçu une invitation. Nous étions **cinq** à participer à la fête.

A .

### Formation sur les finances de l'ADDS QM

Le **27 novembre**, nous avons organisé une formation qui expliquait le statut juridique de l'ADDS, ses représentations et le fonctionnement de son budget. Nous étions **neuf personnes**.





# CALENDRIER

Décembre 2018

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>	<i>SAMEDI</i>
3  <u>13h30</u> Comité loi	4 <u>9h30</u> Comité Organisateur	5	6  <u>17h30</u> Marche contre la violence faite aux femmes (non-mixte)	7	8
10  <u>13h30</u> Comité communication, accueil et recrutement	11 <u>9h30</u> Comité luttes <u>13h30</u> Atelier droit aide sociale <u>13h30</u> Comité Finances	12  <u>17h</u> Fête de Noël	13	14	15
17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29
31 →	L'ADDS QM	SERA FERMÉE	DU 14 DÉCEMBRE	AU 4 JANVIER	

## Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? Passez nous voir !